

De béal en canal, les moulins d'Arcens



Traces de béalières dans les prés de Massas (Arcens - printemps 2008)

1. - *Fiches Patrimoine Boutières*, Publication du Syndicat intercommunal des Boutières, 1995. Fiche « Les Béalières ».

- ROUVIÈRE (Michel), Aménagements hydrauliques dans le bas Vivarais : l'exemple du réseau de Boude (Commune de Vinezac), *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n° 11-12, automne 1986, p. 47-55.

2. - Dans un premier temps le but est plus de dévier la rivière vers la béalière que de créer une réserve d'eau. La réserve d'eau (bief ou écluse), lorsqu'elle est prévue, est proche de l'utilisation.

3. - Copie d'un acte de partage d'eau pour les prises « Descoussac » fait par Jean Beal, expert, le 29 juillet 1639. Archives de la cure d'Arcens.

- Acte sous seings privés déposé à l'étude de Maître Joseph Rémy Martin, notaire au Cheylard, le 9 novembre 1907. Archives de la SAMOV.

- Actualisation de la convention de 1907, *Usine d'Arcens Arrosages*, le 23 juillet 1942. Archives de la SAMOV.

Jean-Claude RIBEYRE

Dans les Boutières, comme dans tous les pays de montagne, les paysans ont mis en place les aménagements permettant de retenir la terre des pentes (terrasses, chambas, ...) et d'irriguer les prairies. Un système complexe⁽¹⁾ a permis à nos ancêtres de rentabiliser leurs terres et d'avoir la possibilité d'une deuxième coupe de l'herbe : le regain. Les rivières ou ruisseaux étaient partiellement barrés⁽²⁾ par des levades, chaussées, digues ou barrages qui alimentaient en eau un réseau de canaux et rigoles, les béalières. Le système pouvait être complété par un réservoir (*écluse*) pour assurer une régularisation du débit. Les écluses servaient aussi de réserve d'eau que l'on utilisait en cas de besoin. Certaines étaient pourvues d'un ingénieux dispositif automatique de remplissage et vidange. L'irrigation des terrains se faisait par *surverse* (débordement) des rigoles creusées à partir des béalières et la gestion de cet arrosage par interruption de la circulation de l'eau dans certaines rigoles, ce qui permettait de choisir les zones à irriguer. On utilisait pour cela des *étanches*, sorte de vannes rudimentaires composées de planches, pierres et mottes de terre (appelées *gazon*). Les *égouts* (trop-pleins) étaient aussi gérés. On trouve dans le règlement d'eau de la béalière alimentant aussi le moulin de la Gare à Arcens : « ... tous les écoulements sur égouts des propriétaires en amont de Madame Lacour sauf ce qui est versé à Monsieur Riou, appartiendront à cette dernière...⁽³⁾ »

L'entretien des béalières dans les champs se faisait chaque printemps par un curage et un re-creusement. Il fallait aussi reconstruire celles qui avaient été détruites par le passage des bêtes de pâture. Un outil spécial était utilisé pour ce travail : *l'esterpdzalo*. Lorsque la béalière alimentait aussi un moulin, son propriétaire devait participer à cet entretien, même si ce moulin n'était plus en activité.